



RÉFÉRENT SPORT ET COHÉSION

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 30 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours **obligatoire** (pour les jeunes nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006), destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte :

- une direction composée de : un chef de centre, un adjoint encadrement, un adjoint éducatif,
- une équipe de soutien : avec un-e intendant-e, un-e infirmier-e et **un-e référent-e sport et cohésion**,
- des cadres intermédiaires : capitaine de compagnie supervisant 50 à 60 volontaires,
- des cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

Pour le département de la Vendée, 1 centre accueillera le séjour de cohésion du **21 juin au 02 juillet 2021**.

Commune	Etablissement	Nombre de jeunes envisagés
Saint Hilaire de Riez	Centre de vacances de la ville de Saint Denis	200

(Chiffres susceptibles d'être ajustés)

A – Responsabilités particulières :

Le(a) référent(e) sport et cohésion coordonne les activités lors du séjour de cohésion des jeunes volontaires, en lien direct avec le chef de centre. Ses responsabilités sont:

- de conseiller le chef de centre en matière d'activités sportives, de prévention, d'éducation et de sécurité,
- d'être le référent(e) et l'acteur(trice) des activités auprès des intervenants extérieurs,
- d'avoir connaissance de « l'esprit SNU », et un sens de la gestion des équipes,
- de contribuer à l'inclusion des jeunes volontaires porteurs de handicap dans le choix des activités,
- d'identifier, dans le cadre de son propre rôle les besoins, poser un diagnostic, mettre en œuvre les actions appropriées et les évaluer,
- de développer une dynamique au travers des activités sportives choisies et contribuer à en évaluer les actions de promotion.

Le(a) référent(e) sport et cohésion, affecté(e) exerce sa mission, pour la majorité de son temps de travail, au sein du centre SNU, de fait, il/elle est logé(e) sur place par nécessité absolue de service. Son emploi du temps est établi en concertation avec le chef de centre.

B – Expérience et formation spécifique :

Le(a) référent(e) sport et cohésion, affecté(e) dans un centre pour un séjour de cohésion, doit être titulaire du Diplôme d'État dans le champ du sport ou d'un diplôme équivalent, ou d'un BPJEPS dans le champ du sport avec une solide expérience.

1. Connaissances :

- * dans l'animation sportive et la pédagogie adaptée au public « jeune volontaire » (ado),
- * connaissance particulière en matière de coaching d'équipe,
- * capacité dans la gestion de groupe,
- * maîtrise du temps d'activités,
- * connaissance particulière sur les publics en situation de handicap,

2. Compétences:

- * Expérience reconnue dans le milieu de l'animation sportive(soit dans les armées, l'Éducation nationale ou les associations de jeunesse),
- * capacités d'adaptation à l'environnement des jeunes volontaires SNU.
- * Compétences spécifiques acquises au travers d'expériences bénévoles dans divers champs d'activités : sport, animation socioculturelle, assistance sanitaire, humanitaire...
- * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement.

Il s'engage à suivre en présence continue une formation de trois jours.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 80 € net par jour sur 31 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de retour d'expérience et de séjour (obligation de présence en internat pendant le séjour de cohésion du 20 juin au 2 juillet).

Contrat de la première quinzaine d'avril au 8 juillet 2021.

Documents à adresser à : sdjes85.snu@ac-nantes.fr

**Date limite de réception des candidatures : 26 mars 2021.
Date d'entretien prévu la semaine du 29 mars au 2 avril 2021.**